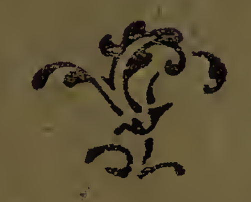
Maurice PERROD

PASTEUR

Candidat au Sénat



LONS-LE-SAUNIER

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME

1923

Maurice PERROD

PASTEUR

Candidat au Sénat



LONS-LE-SAUNIER

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME

1923

Extrait des Mémoires de la Société d'Émulation du Jura

PASTEUR

Candidat au Sénat

Les biographes de Pasteur font tous, ou presque tous, allusion à sa candidature au Sénat, en 1876. Aucun n'a donné le récit détaillé de cet incident.

Le faire, et c'est ce qu'on se propose, serait donc combler une sorte de lacune dans l'histoire de cet homme qui n'en devrait point souffrir.

Que si quelqu'un craignait de voir le nom du Maître indiscrètement mêlé à la politique locale, et même à la politique tout court, qu'il se rassure : l'affaire est ancienne et de peu de conséquence en somme ; tous ceux qui y ont eu part ont quitté ce monde ; leurs noms, s'ils doivent être cités, ne le seront que pour préciser une date ou un fait et jamais accompagnés d'une appréciation personnelle : dans les Champs Elysées, nous dit le poète, les gestes sont seulement des symboles et les traits les plus acérés traversent sans leur faire de mal les ombres illustres :

..........Comprensa manus effugit imago,
Par levibus ventis volucrique simillima somno.

(Virg., Aeneid., VI, 701-702.)

Un décret impérial, daté du 27 juillet 1870, avait nommé M. Louis Pasteur, membre du Sénat « pour services rendus à la Science », et c'était justice !

A cette époque, Pasteur avait fait ses découvertes

les plus importantes, celles du moins dont les autres sont en quelque manière des conséquences. Il avait terminé ses travaux sur la fermentation de la bière et du vin, prouvé qu'aucune génération n'est spontanée, vaincu la maladie des vers à soie. Plusieurs Universités étrangères et notre Académie des Sciences l'avaient accueilli. Les plus hautes récompenses nationales commençaient à venir spontanément à lui.

Les évènements douloureux et tragiques qui suivirent empêchèrent que le décret signé fut promulgué ; il ne demeura qu'à titre de souvenir de la bonne volonté de Napoléon III.

Mais les amis du savant s'en autorisèrent, quelques années plus tard, pour décider PASTEUR à poser sa candidature aux élections de 1876. Il leur semblait encore que laplace de tous les hommes éminents du pays était au Grand Conseil de la Nation ; cette conception en vaut peut-être une autre. De plus, le Sénat devait délibérer sur la réorganisation de l'Instruction supérieure en France, et PASTEUR pensait avoir son mot à dire dans la discussion, ne fut-ce qu'à propos de l'Ecole Normale.

Il ne paraît donc pas qu'il hésita beaucoup pour accepter ; du moins, dans une lettre un peu plus tard rendue publique, son compatriote PARANDIER, Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées, qui avait, lui aussi, un moment songé à se présenter, le laisse entendre très clairement (1) ; puis c'était bien dans la tournure générale de la pensée de PASTEUR : il n'avait pas d'ambition personnelle, mais il a toujours revendiqué pour la Science la place à laquelle il lui savait des droits incontestables : la première.

(1) PARANDIER, Auguste-Napoléon, né à Arbois, le 14 avril 1804, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur, puis Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, député de Montbéliard, Commandeur de la Légion d'Honneur.

La loi du 24 janvier 1875 avait fixé au 30 janvier suivant l'élection des sénateurs attribués à chaque département ; celui du Jura devait en nommer deux.

Le 9 janvier 1876, MM. TAMISIER et THUREL, députés, sollicitèrent les suffrages des électeurs par une lettre aux Conseillers généraux, aux Conseillers d'Arrondissement et aux Conseillers municipaux : « Nous voici au milieu de vous, tous les deux, disaient-ils, la main dans la main, bien résolus à soutenir de toutes nos forces la Constitution républicaine du 25 février 1875... » (1).

M. TAMISIER, lédonien d'origine, était un ancien élève de l'Ecole polytechnique et officier d'artillerie ; il avait contribué à l'invention et à la mise en service des canons rayés ; il devait mourir à Paris peu de temps après son élection au Sénat.

M. THUREL, un peu plus jeune, était né à Orgelet, avait été Ingénieur civil à Lons-le-Saunier, dont il fut nommé maire après le 4 septembre 1870 ; il était député du Jura, comme M. TAMISIER, depuis le 8 février 1871 ; tous deux faisaient partie de la Gauche démocratique de l'Assemblée nationale.

Leur collègue M. Paul BESSON, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, monarchiste d'opinion, ou mieux légitimiste, comme on disait alors, posa sa candidature, six jours après, par une lettre aux électeurs, promettant d'être au Sénat ce qu'il avait été à la Chambre : « un zélé défenseur de la Religion, de la famille et de la propriété » (2).

Enfin, les bonapartistes mettaient en avant le général PICARD, commandant de Corps d'Armée, et M. Paul DALLOZ, Directeur du *Moniteur*, qui se désista, le 22 janvier, par une lettre adressée à la *Sentinelle du Jura* et insérée dans ce journal le 26.

(1) *Journal du Jura*, 15 janvier.
(2) *Journal du Jura*, 15 janvier.

PASTEUR se présenta seul, sans étiquette politique. Sa profession de foi est datée du 20 janvier, elle est intitulée : *Proclamation aux Electeurs*, par M. Louis PASTEUR, Membre de l'Institut, Candidat sénatorial.

MON CHER COMPATRIOTE,

Vivement sollicité de me porter candidat pour représenter notre département dans les élections sénatoriales, j'ai accepté avec reconnaissance et je viens vous demander votre suffrage.

Je ne suis point un homme politique.

Je ne suis lié à aucun parti.

N'ayant jamais étudié la politique, j'ignore beaucoup de choses ; mais ce que je sais pertinemment, c'est que j'aime ma Patrie et que je l'ai servie de toutes mes forces : telle est ma profession de foi.

Ce que je sais encore pertinemment, parce que l'expérience et l'observation m'en ont instruit, c'est qu'il n'y a pire chose que l'opposition systématique, celle qui veut améliorer non en maintenant, mais en détruisant.

Je n'entrerai jamais dans des combinaisons ayant pour but de renverser l'ordre de choses établi. La Constitution et les pouvoirs de l'illustre Maréchal sont ma loi : mon dévouement leur est acquis et j'aiderai le pays, comme c'est le devoir de tout bon citoyen, à trouver dans l'expérience sérieuse qu'il fait en ce moment de la République, le relèvement de sa grandeur et de sa prospérité.

Il faut juger les hommes par ce qu'ils ont fait, bien plus que par ce qu'ils promettent de faire quand leur intérêt les pousse en avant. Aussi je prends la liberté de vous adresser trois documents qui vous diront ce que je suis.

Le premier est une brochure que j'ai publiée en 1871, intitulée : *Une Correspondance entre un Savant français et un Savant prussien pendant la Guerre.*

La deuxième est un discours qui a eu quelque retentissement, prononcé le 8 août 1874, à la distribution des Prix du Collège d'Arbois. Vous comprendrez, en le lisant, dans

quel esprit d'indépendance je défendrais la Science et ses vrais principes.

Le troisième est une Notice sur quelques uns de mes travaux, suivie du texte de la loi du 18 juillet 1874, qui a décerné à ces travaux une récompense nationale.

J'ai la confiance que ce dernier point arrêtera votre attention et que vous tiendrez à honneur, dans l'occasion solennelle qui vous est offerte, de consacrer le souvenir d'un fait si glorieux pour le département du Jura.

Vous n'oublierez pas que j'avais été nommé sénateur le 27 Juillet 1870 « pour services rendus à la Science », que cette nomination fut sans effet, et qu'elle était si peu politique que la République a honoré ces mêmes services d'une récompense également exceptionnelle.

C'est donc la Science dans sa pureté, sa dignité et son indépendance que je représenterai au Sénat si vous m'honorez de votre suffrage.

Veuillez agréer, mon cher compatriote, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. Pasteur,

Membre de l'Institut (1).

Les divers candidats ayant pris position devant l'opinion publique, la campagne électorale était ouverte.

Quelques électeurs influents, ou pensant l'être, avaient eu l'idée d'une première réunion.

La convocation qu'ils envoyèrent à leurs amis était signée de douze d'entre eux, Conseillers ou anciens Conseillers généraux, anciens Maires de Lons-le-Saunier, appartenant à ce qu'on appellait le Parti conservateur dans le sens le plus étroit du mot, représenté à la Chambre des Députés, par M. Paul Besson (2).

(1) *Journal du Jura*, 20 janvier 1876.

(2) Les douze signataires étaient : Brugnon, Conseiller général, Directeur des Forges de Franche-Comté ; Blanc, ancien Procureur général, Général de Chamberet, Docteur Comtesse, Piquet, Maire de Saint-Amour, aussi Conseillers généraux ; Baumal,

Les journaux locaux, *Sentinelle du Jura* et *Journal du Jura*, ont rendu compte de cette assemblée qui se tint le 20 janvier, au foyer du Théâtre municipal de Lons-le-Saunier, à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Blanc, Conseiller général et ancien magistrat. Y assistaient les candidats Besson et Pasteur. On verra plus loin qu'il est difficile de préciser le nombre des auditeurs ; cinq cents avaient été convoqués, une centaine étaient venus, au dire du *Journal du Jura*, soixante-dix, à peine, d'après Pasteur.

La séance fut assez mouvementée, même orageuse. Il s'agissait de constituer une liste de deux noms à présenter aux électeurs. Il y avait celui de M. Paul Besson, évidemment, et ensuite, peut-être, ceux de MM. Pasteur et Picard.

M. Picard refusa par la suite, mais indirectement, pour éviter toute discussion personnelle, de joindre sa candidature à celle de M. Besson. Quant à Pasteur, il protesta tout de suite et refusa catégoriquement cette association.

M. Paul Besson venait de gagner un procès assez singulier que lui avait intenté son beau-père, M. Bréon.

Marié, le 3 janvier 1873, à Mlle Bréon, contre la volonté du père de celle-ci, il était devenu veuf le 8 juin 1874. M. Bréon avait cherché à faire déclarer nul le mariage de sa fille, et cela pour des raisons qui paraissent avoir été surtout des questions d'intérêt matériel. Il avait envoyé pétitions sur pétitions à l'Assemblée Nationale pour poursuivre son gendre qu'il estimait indésirable, épuisé ensuite toutes les juridic-

Lieutenant-Colonel en retraite ; Bruchon ainé, banquier à Lons-le-Saunier ; Gresset, ancien Maire de Lons-le-Saunier ; Guérillot, ancien Conseiller général ; Docteur Charles Ragmey, ancien Maire de Lons-le-Saunier, et Oudet, Maire de Villeneuve-sous-Pymont, délégué sénatorial.

tions, et, finalement s'était vu débouter de sa demande. Mais l'opinion publique avait été vivement intriguée par les débats du procès qui apparaissait comme romanesque et dont cherchaient à tirer parti les adversaires politiques du candidat au Sénat.

Pour éclairer la religion de ses électeurs M. Besson avait publié, le 8 janvier 1876, un long Mémoire de trente-huit pages in-octavo, où il expliquait toute l'affaire. S'il pensait, par ce moyen, satisfaire la curiosité, tarir les commentaires et désarmer la malveillance, il se trompait.

Dès qu'il fut question de lui dans la réunion du 20 janvier, Pasteur se leva et déclara tout net qu'il ne voulait point voir son nom accolé à celui de M. Besson. Ce n'est pas qu'il entendit prendre parti dans une querelle domestique, et encore moins disqualifier son concurrent, il s'en est toujours vivement défendu ; mais il était candidat et il était évident, d'autre part et pour beaucoup de raisons, que M. Besson ne serait pas élu et qu'unir son sort au sien était se vouer au plus certain des échecs. Mieux eut valu ne pas se présenter du tout !

En quelques mots très simples, mais qui faisaient une claire allusion au procès de M. Besson et à l'état de l'opinion publique à ce sujet, Pasteur déclara vouloir se présenter seul.

Les amis de M. Besson s'élevèrent avec force contre ces paroles où, voyant un désaveu de leur candidat, ils craignaient de trouver un obstacle de plus à son succès. Le *Journal du Jura* appelle cela : un mouvement d'indignation. Plusieurs des assistants quittèrent la salle, et le Président, M. Blanc, protesta « en termes énergiques que la majorité applaudit », suivant la même feuille qui était à la dévotion de M. Besson, tandis que la *Sentinelle du Jura*, journal de MM. Tamisier et

THUREL, se voile la face avec une pudeur de circonstance: «..... Il s'en suivit une scène que nous jugeons trop regrettable pour la reproduire dans ces colonnes, et on comprendra que nous passions rapidement sur cette tumultueuse séance. » (1).

Bref, la réunion se trouvant dans une agitation indescriptible (c'est le *Journal du Jura* qui parle) on vota dans le trouble, et les suffrages se répartirent ainsi :

M. le Général PICARD....	57 voix.
M. Paul BESSON.........	32 voix.
M. Paul DALLOZ	19 voix.
M. PASTEUR	17 voix.

Le lendemain, PASTEUR écrivait aux électeurs sénatoriaux :

MON CHER COMPATRIOTE,

Hier, 20 janvier, il a été tenu au foyer du Théâtre de Lons-le-Saunier, une séance à laquelle j'assistai en ma qualité de candidat sénatorial.

Les convocations avaient été faites au nom de douze personnes prises parmi les plus honorables. Mais, soit hasard, soit résultat d'arrangements antérieurs, la réunion qui aurait dû être très nombreuse, ne se composait que de soixante-dix personnes. De celles-ci beaucoup n'avaient pas été convoquées. L'assistance même aurait pu se trouver formée en grande partie de membres du parti hostile à la réunion, lequel y comptait effectivement plusieurs de ses représentants. A la porte d'entrée, nul contrôle, nulle présentation de lettre, rien de ce qui pouvait donner au vote qui allait se produire la moindre autorité.

Dès les premières paroles échangées dans la discussion, il fut visible que la réunion avait été pour une grande part l'œuvre des amis de l'un des cinq candidats parmi lesquels l'Assemblée avait à désigner deux noms seulement. Ce

(1) *Journal du Jura*, 23 janvier 1876.

candidat s'était cru obligé d'accompagner sa circulaire aux électeurs d'un Mémoire justificatif au sujet d'un procès qui a produit récemment dans toute la France une vive et douloureuse impression. « Si la femme de César ne doit pas même être soupçonnée », plus scrupuleux encore doit être celui qui aspire aux périlleux honneur de peser dans les destinées de sa Patrie.

Par ces motifs, et sans que je me permette de porter un jugement sur ce procès, j'avais pris depuis longtemps une résolution formelle que je communiquai même avant la séance à plusieurs des douze membres du Comité, celle de ne pas consentir, si mon nom sortait de l'urne, à ce qu'il figurât à côté de celui du candidat dont je parle.

Cette résolution, je n'hésitai pas à la formuler séance tenante, avant le vote, afin d'éviter les complications qui seraient résultées d'une déclaration postérieure et tardive par la voix de la Presse.

Agir ainsi, c'était sans doute m'aliéner la majorité de l'Assemblée, mais j'ai déjà dit combien sa composition artificielle devait donner peu d'autorité à ses décisions.

Que les habiles me blâment ! Dans cette circonstance, j'ai été ce que je suis, l'homme d'indépendance de ma proclamation, le savant qui défend la vérité contre l'erreur, sans ménagement comme sans faiblesse, sans préoccupation de son intérêt personnel; surtout lorsque cet intérêt est dominé par celui du Pays.

Que les habiles me blâment ! mais ils ne m'ôteront pas la conviction que la droiture et le patriotisme, qui sont le patrimoine traditionnel de la Franche-Comté et de nos fiers montagnards du Jura, feront comprendre à ces derniers que je ne devais pas transiger avec ma conscience et rendre ma candidature solidaire d'une candidature dont l'existence même m'avait profondément surpris.

Avec plus de confiance qu'auparavant, avec un sentiment plus aiguisé du devoir et du patriotisme, je persiste à me porter le candidat du parti conservateur, du parti de l'Ordre et de la Loi, et de nouveau je viens vous demander votre suffrage.

Veuillez agréer, mon cher compatriote, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. PASTEUR,
Membre de l'Institut.

Sur ces entrefaites, un journal de Dole attaqua directement PASTEUR. Ce journal : l'*Avenir du Jura*, était inspiré par M. Jules GRÉVY, député, qui n'étant pas partisan de l'existence même du Sénat, pas plus d'ailleurs, à cette époque, que de celle de la Présidence de la République, en réclamait leur suppression. N'ayant pas voulu d'une candidature pour lui-même, il soutenait celles de MM. TAMISIER et THUREL.

PASTEUR aussitôt répondit :

Lons-le-Saunier, le 22 janvier 1876.

A M. le Rédacteur en Chef de l'*Avenir du Jura*,
Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du samedi 22 janvier, vous avez bien voulu consacrer quelques lignes à ma candidature au Sénat, que vous n'hésitez pas à « repousser » parce que j'ai déclaré, dans ma circulaire aux électeurs, *que je ne suis point un homme politique* et *que je ne suis lié à aucun parti.*

Combien ma manière de voir diffère de la vôtre ! Suivant moi c'est un des grands malheurs de la France qu'il y ait dans nos Assemblées tant d'hommes politiques. Et puis il si facile de se dire *homme politique* alors même que des connaissances spéciales n'y donnent aucun droit. Qu'elle est funeste cette erreur que la Politique est tout dans les affaires du Pays ! Je dirai d'elle volontiers ce que TALLEYRAND disait de l'esprit : « qu'il sert à tout et ne suffit à rien. »

Avec un sentiment de bienveillance dont je vous remercie,

vous invitez les électeurs sénatoriaux du Jura à se garder d'enlever M. Pasteur à ses travaux.

Demandez à mes amis ce qu'il leur a fallu d'efforts pour me déterminer à poser ma candidature. Oui, la Science est mon culte et ma vie, et, si je ne m'étais senti animé du désir de la servir au Sénat, comme j'espère la servir encore dans mon laboratoire, si Dieu me prête vie, je n'aurais jamais cédé à leurs pressantes sollicitations.

Oserez vous donc me démentir si j'ajoute que la Science, dans notre siècle, est l'âme de la prospérité des nations et la source vive de tout progrès? Sans doute la Politique, avec ses fatiguantes et quotidiennes discussions, semble être notre guide. Vaine apparence ! Ce qui nous mène, ce sont quelques découvertes scientifiques et leurs applications.

Voulez vous consentir à entamer avec moi une discussion sur ce point capital, et je me fais fort de vous prouver que si, dans notre malheureuse France, depuis trente et quarante ans, les Gouvernements et les grands corps de l'Etat ne s'étaient pas désintéressés des institutions propres à faire fleurir les Sciences, l'Allemagne eut été vaincue dans la dernière guerre. Ignorez vous donc que tandis que la politique nous énerve par ses divisions insensées qui font la joie satanique de nos ennemis, la vapeur, la télégraphie et tant d'autres merveilles transforment les sociétés modernes.

Oh ! je vous en supplie, si vous aimez la France d'un véritable amour, souhaitez qu'il y ait dans notre pays beaucoup de candidatures autorisées, sans autre couleur politique que celle du respect des lois de la Constitution sous la sauvegarde de l'illustre Maréchal qui préside à la République.

J'aime ma Patrie et je l'ai servie de toutes mes forces : voilà le cri de ma conscience et de ma proclamation que vous taisez et que votre impartialité vous fera reconnaître et glorifier.

Dites avec moi à tous les électeurs du Jura que le devoir de tout bon citoyen est d'aider le pays à trouver dans l'expérience qu'il fait de la République le relèvement de sa grandeur et de sa prospérité.

Répétez leur surtout que, s'ils m'honorent de leurs suffrages, j'irai représenter en leur nom au Sénat la Science dans sa pureté, sa dignité et son indépendance.

L. Pasteur,
Membre de l'Institut (1).

Et quatre jours après, comme le journal n'avait pas accepté sa réponse sans discussion, Pasteur revenait à la charge :

Lons-le-Saunier, 26 janvier 1876.

A M. le Rédacteur en Chef de l'*Avenir du Jura*,
Monsieur le Rédacteur,

Je vous remercie d'avoir donné place dans vos colonnes à ma lettre du 22 janvier. Vous la faites suivre d'un commentaire que je ne peux laisser passer sans critique.

Je vous parlais dans ma lettre de la Science et du rôle prépondérant qu'elle pourrait remplir dans le relèvement de la Patrie. Vous me répondez par Gambetta et son discours.

Je vous dis que l'Allemagne nous a vaincus par sa supériorité scientifique et vous me répondez que la Politique suffit à tout.

Permettez moi de vous rappeler des souvenirs qui vous seront chers. Je veux parler des dangers qui menacèrent la France de 1792 ; ceux-ci parurent un instant au-dessus de tous les efforts. L'Europe entière armée contre nous, un blocus rigoureux sur terre et sur mer, la guerre civile, nos arsenaux vides, une armée insuffisante ou hostile. En 1870, au contraire, toutes les mers ouvertes, et une seule nation à combattre.

Pourquoi la France de 1792 a-t-elle vaincu ? Pourquoi la France de 1870 a-t-elle succombé ? J'entends d'ici votre réponse : « c'est le Gouvernement qui a élevé M. Pasteur au Sénat », *pour services rendus à la Science*, auriez vous

(1) *Journal du Jura*, 25 janvier 1876.

dû ajouter, qui nous a livrés à l'Allemagne, c'est la République qui a vaincu en 1792.

Voici votre réponse, voilà la mienne.

Suit une assez longue explication que nous retrouverons textuellement dans un manifeste qu'il fit afficher trois jours après et que sans doute il venait d'écrire et d'envoyer à l'imprimerie.

Enfin, il conclut ainsi :

Tant pis pour la France et pour le département du Jura, en particulier, s'ils ne savent pas comprendre !

A bon entendeur, salut ! »

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Louis Pasteur,
Membre de l'Institut (1).

Et comme M. Paul Besson venait de protester par une lettre publique contre l'ostracisme dont il avait été l'objet de la part de Pasteur, celui-ci écrivit aussitôt à la *Sentinelle du Jura* :

Je trouve dans une lettre publiée hier dans la *Sentinelle du Jura*, sous la signature Paul Besson, les passages suivants qui m'ont causé la plus profonde surprise :

« Je ne veux pas répondre aux attaques de M. Pasteur, de l'Institut... . Il me suffit que le procès-verbal de la réunion (réunion du jeudi 20 au Foyer du Théâtre) ait dit en parlant de son langage : ce langage provoque un mouvement d'indignation dans l'Assemblée et M. le Président le relève en termes très énergiques que la majorité applaudit... »

Pourquoi cette provocation ? De quelles attaques parlez-vous donc ?

J'ai dit à la séance, j'ai répété dans une lettre adressée à

(1) *Sentinelle du Jura*, 28 janvier.

tous les électeurs sénatoriaux que je ne me permettais point de porter un jugement sur votre procès. Ce procès m'est inconnu dans ses détails et je ne veux pas le connaître.

C'est vous qui, à la séance de jeudi, avez fait allusion à votre vie privée avant que je ne prisse la parole, c'est vous qui appelez le soupçon de tous les électeurs, puisque vous leur avez envoyé un Mémoire justificatif.

Vous parlez d'attaques et de soupçon, c'est vous et vous seul, qui vous êtes attaqué et soupçonné. Dès lors, et en ce qui me concerne, vous prouveriez de cent manières les conclusions de votre Mémoire justificatif, je répéterais que je ne consentirais pas, même dans la moindre mesure, à rendre ma candidature solidaire de la vôtre.

Comme Français, et comme jurassien surtout, je veux être entièrement convaincu que votre Mémoire justificatif prouve votre parfaite innocence ; je ne vous adresse qu'un reproche, un seul, c'est l'existence de votre candidature appuyée sur un tel document. On n'en n'appelle pas du Ministère public à des électeurs le jour d'un scrutin.

Il vous suffit, dites vous, que le procès-verbal de la réunion parle de mon langage comme ayant provoqué un mouvement d'indignation caractérisé en termes énergiques par le Président.

Sachez bien, Monsieur, que la déclaration que j'ai faite à la séance est un de ces actes qui ne relèvent que de la conscience individuelle de celui qui les accomplit. Les paroles du Président et les clameurs intéressées de vos amis ont passé par-dessus ma tête, et, pour que nul n'en n'ignore, voici textuellement les paroles que j'ai prononcées à cette séance :

« Je ne connais pas M. Besson ; je ne juge point le procès auquel il a fait tout à l'heure allusion, mais je ne consentirai pas à ce que mon nom soit associé au sien. La femme de César ne doit pas même être soupçonnée. »

Voilà, mot pour mot, mes paroles. Je les maintiens et je répète que le soupçon, c'est vous seul qui le premier l'avez inscrit au-dessous de votre qualité de candidat.

Je souffre avec vous de votre situation actuelle et je partage votre douleur devant les calomnies dont vous êtes

abreuvé, mais laissez-moi vous dire que cette douleur vous a égaré. Il y a malheureusement dans la vie des fatalités de situation plus fortes que les circonstances, et en face desquelles il est de la dignité humaine de garder le silence.

L. PASTEUR,
Membre de l'Institut (1).

Enfin, le 29 janvier, veille du scrutin, PASTEUR fit afficher la proclamation suivante :

SCIENCE ET PATRIE.

Réponse de M L. PASTEUR, Membre de l'Institut, candidat sénatorial, à l'*Avenir du Jura*.

C'est un des grands malheurs de la France qu'il y ait dans nos Assemblées tant d'hommes politiques. La politique, avec ses fatiguantes et quotidiennes discussions semble être notre guide. Vaine apparence! Ce qui nous mène, ce sont quelques découvertes scientifiques et leurs applications. Dans notre siècle, la Science est l'âme de la prospérité des peuples et la source vive de tout progrès. Ignorez vous donc que, tandis que la politique nous énerve par ses divisions insensées qui font la joie satanique de nos ennemis, la vapeur, la télégraphie et tant d'autres merveilles transforment les sociétés modernes. Si, dans notre malheureuse France, depuis trente ou quarante ans, les Gouvernements et les grands corps de l'Etat ne s'étaient pas désintéressés des institutions propres à faire fleurir les Sciences, l'Allemagne eut été vaincue dans la dernière guerre.

Permettez moi de vous rappeler des souvenirs qui vous seront chers ; je veux parler des dangers qui menaçaient la France de 1792 ; ceux-ci parurent un instant au-dessous de tous les efforts. L'Europe entière armée contre nous, un blocus rigoureux sur terre et sur mer ; la guerre civile ; nos

(1) *Journal du Jura*, 27 janvier 1876.

arsenaux vides ; une armée insuffisante ou hostile. En 1870, au contraire, toutes les mers ouvertes et une seule nation à combattre.

Pourquoi la France de 1792 a-t-elle vaincu ? Pourquoi la France de 1870 a-t-elle succombé ? J'entends d'ici votre réponse : « C'est le Gouvernement de 1870 qui nous a livrés à l'Allemagne, c'est la République qui a vaincu en 1792. »

Voilà votre réponse, voici la mienne :

Il n'y a que des esprits superficiels ou qu'aveugle la passion politique qui puissent faire hommage à l'idée républicaine seule de toutes les grandes choses accomplies par la Convention et le Comité de Salut Public. L'Histoire condamne absolument cette opinion. Le salut de la France a été la conséquence exclusive de sa supériorité scientifique.

Si nous avons été vaincus en 1870, c'est parce que la prééminence due à la Science s'était déplacée au profit de l'Allemagne. Sans rien sacrifier du développement de son agriculture et de son industrie, cette nation rivale a su porter, depuis un demi siècle, la meilleure part de ses ressources et de sa considération sur les travaux de l'esprit dans ce qu'ils ont de plus élevé et de plus libre, sur les progrès de la Science dans ce qu'ils ont de plus désintéressé, à ce point que le nom de l'Allemagne est lié à celui d'Enseignement et d'Universités.

Grâce au progrès des Sciences dans les cinquante années qui précédèrent la Révolution, la France de 1792 multiplia ses forces par le génie de l'invention et vit surgir à point nommé pour sa défense, des hommes dont on a pu dire qu'ils sûrent « organiser la victoire. »

Deux membres de l'Institut, Monge et Carnot, aidés par d'éminents collègues, Fourcroy, Guyton de Morveau, Berthollet, furent l'âme de l'immortel ensemble de travaux qui ont permis à la France de 1792 de vaincre l'Europe coalisée :

L'extraction du cuivre et de ses alliages ;

Le perfectionnement de la fabrication de l'acier pour sabres, épées, baïonnettes ;

Le tannage des peaux accéléré pour fournir plus vite des souliers aux soldats ;

Les ballons portant, pour la première fois, à la bataille de Fleurus, un général dans la région des nuages pour suivre les mouvements de l'ennemi ;

Le télégraphe aérien perfectionné ; le salpêtre pour la fabrication de la poudre sortant par des procédés nouveaux des plâtras de démolition ;

Voilà les merveilles que le génie de la science et le patriotisme des savants ont enfantés pendant la Révolution française.

Dites donc à des hommes qui ne seraient que politiques d'en faire autant. Il faut au Sénat des illustrations scientifiques ; malheur à la France, malheur au département du Jura en particulier si la France et le Jura ne savent pas le comprendre !

L. PASTEUR,

Membre de l'Institut (1).

Somme toute, la situation électorale était ainsi :

M. PARANDIER, d'Arbois, qui avait songé un moment à se présenter, ou qui espérait qu'on l'y inviterait avec plus d'insistance peut-être, s'était effacé tout à fait.

MM. TAMISIER et THUREL étaient patronnés par M. Jules GRÉVY et par un Comité local républicain, dont, on le verra, M. A. LELIÈVRE était l'âme.

Un M. Gustave MOREL, d'Arinthod, Président du Conseil général du Jura, qui avait posé sa candidature le 25 janvier, par l'intermédiaire de la *Sentinelle du Jura*, la retira le 29 en invitant ses amis à voter pour MM. TAMISIER et THUREL.

Le général PICARD, bonapartiste, répudiant toute alliance, se présentait seul, *uninominalement*, comme disait un journal.

(1) *Journal du Jura*, 29 janvier 1876.

M. Besson, bon gré mal gré, en faisait autant, et Pasteur, mais pour d'autres raisons, avait pris le même parti qui lui semblait seul digne de lui.

Un de ses amis souligna son attitude d'un trait un peu appuyé, mais au fond sans déplaire à Pasteur, car c'était bien sa pensée.

Entre les candidats, écrit M. Bondivenne, Conseiller d'arrondissement, le 28 janvier, dans la *Sentinelle du Jura*, entre les candidats qui se présentent pour occuper un siège au Sénat, il y en a un qui est l'honneur du Jura, de la France, de l'Europe, du monde entier, qui est la gloire et le triomphe de la Science elle-même ; ne pas le nommer serait pour les électeurs sénatoriaux s'amoindrir et induire à penser que leur département n'approuve pas les supériorités intellectuelles. Combien ce jugement serait injuste. Le département du Jura est un des plus haut placés sur l'échelle de l'instruction publique.

Il n'y a que deux cas où M. Pasteur devrait être écarté :

1° S'il était l'ennemi de nos institutions républicaines. Il s'engage à les servir, lisez sa circulaire ; 2° si, quoique savant, qu i qu homme de mérite supérieur, il était inutile au poste supérieur où il demande à être envoyé. Qui oserait soutenir une thèse pareille, aujourd'hui que la Science gouverne tout ! L'industrie, elle lui doit ses méthodes, ses perfectionnements, tous ses progrès. L'agriculture, nos terres sont labourées, ensemencées, cultivées suivant ses indications. La guerre, notre patriotisme et notre vaillance sont venus échouer devant la stratégie et le canon prussien, ne l'oublions pas.

M. Pasteur n'en n'est plus à faire espérer qu'il pourra être utile ; il l'a déjà été, et grandement. Une pension nationale est la récompense et la consécration des services rendus par lui aux magnaneries (traitement des vers à soie) et aux pays viticoles (conservation et amélioration des vins).

Electeurs sénatoriaux, qui que nous soyons, à quelque parti, à quelqu'opinion que nous appartenions, républicains ou monarchistes, envoyons au Sénat pour nous représenter,

le savant M. Pasteur ; ce faisant, en nous honorant, nous honorerons le département.

Louis Bondivenne,
Conseiller d'arrondissement.

Le 29 janvier, veille de l'élection, se tint au Théâtre, à 8 h. 1/2 du soir, une dernière réunion électorale.

Elle avait été organisée par M. Lelièvre, alors Conseiller général et qui devait devenir député, puis sénateur. Il cherchait alors l'entrée de la vie politique et la trouvait aux traces de M. Jules Grévy.

Il fit acclamer celui-ci comme Président et désigner comme assesseurs M. Etienne Lamy, député, et d'autres personnages moins connus et de moins surprenante rencontre ; puis il prit la parole contre la candidature de M. Paul Besson, et l'Assemblée entendit, après son discours, la réponse de ce dernier. Elle fut assez mal accueillie par une salle composée surtout des amis de MM. Tamisier et Thurel.

Pasteur fut invité ensuite à exposer son programme. Il monta à la tribune et lut un discours préparé. Comme il avait eu l'idée de porter en cette circonstance toutes ses décorations et d'en parler pour s'en faire un titre aux suffrages de ses concitoyens, le *Journal du Jura*, rendant compte de la séance, dit avec méchanceté : M. Pasteur « lit un long discours presque entièrement consacré à donner l'explication des nombreuses décorations qui couvraient sa poitrine, et qu'il portait pour la première fois, dit-il. »

Voici d'ailleurs ce discours, d'après la *Sentinelle du Jura* du 30 janvier :

Electeurs et Chers Compatriotes,

Vous avez été convoqués par d'ardents républicains. L'honorabilité de cette initiative m'inspire la plus grande

estime pour les organisateurs de la réunion, en même temps que j'ai le cœur navré, quand je compare à l'habile discipline du parti républicain, la tiédeur et la maladresse, pour ne pas dire plus, du parti conservateur au nom duquel j'ai posé et maintiens ma candidature.

Je me présente à vous revêtu des décorations qui ont glorifié mes travaux, soit en France, soit à l'étranger. Ces insignes sont une part de l'honneur de ma vie et vous avez le devoir de tout connaître du passé et de la vie d'un candidat.

Je les porte aujourd'hui pour la première fois. Elles n'ont point pour but futil d'attirer vos regards ; je m'en suis paré afin d'ajouter au respect qui vous est dû, à la veille du grand acte que vous accomplirez demain.

Au revers de la plus significative de ces décorations, la Croix de Commandeur de la Légion d'honneur,sont inscrits ces mots : « Honneur et Patrie ». Vous ne l'oublierez pas, cette noble devise ; quant à moi, depuis que j'ai résolu de venir solliciter vos suffrages, je me sens pénétré des devoirs sacrés qu'elle impose.

Vous me rendrez cette justice que depuis les quelques jours que je suis au milieu de vous, je n'ai point déserté les situations franches et loyales, toujours prêt à dire la vérité sans ménagement comme sans faiblesse. Devant l'intérêt public, le respect des convenances de la vie de société doit disparaître.

Vous ne serez donc pas surpris que je vienne appeler votre attention sur un point que je considère comme une équivoque dans les circonstances qui nous rassemblent.

J'ai lu et médité la circulaire aux électeurs des deux candidats républicains, MM. Tamisier et Thurel. Eh ! bien, je déclare être prêt à la signer des deux mains. (*Applaudissements*).

Il y a donc ici des sous-entendus et une situation qui appelle une explication. Car je ne partage pas les opinions de ces deux honorables candidats. Pourquoi, dès lors, puis-je dire, en toute sincérité, que j'accepte sans réserve leur proclamation ? En ce qui me concerne, je répondrai caté-

goriquement à cette question, en disant clairement ce qui, suivant moi, distingue le candidat du parti républicain du candidat conservateur.

Le républicain veut la République aujourd'hui, il la voudra demain, il la voudra en 1880, il la voudra toujours. (*Applaudissements*).

Le conservateur, du moins le conservateur que je suis et que je veux être, sans aller au-delà, sans rester en-deçà de mes déclarations, est un homme qui vous dit :

Je n'entrerai jamais dans des combinaisons ayant pour but de renverser l'ordre de choses établi. La Constitution et les pouvoirs du Président sont la loi : mon dévouement leur est acquis, et j'aiderai le pays, comme c'est le devoir de tout bon citoyen, à trouver dans l'expérience qu'il fait en ce moment de la République, le relèvement de sa grandeur et de sa prospérité. Si la République nous donne cela, avec la paix à l'intérieur et la sécurité dans l'honneur vis-à-vis l'étranger, je serai le premier à la soutenir et à la défendre.

Le conservateur, en d'autres termes, et, je le répète encore, le conservateur que je suis et que je veux être, vous dit : je répudie tout engagement à long terme, parce que l'avenir m'est inconnu. Le républicain, au contraire, affirmera la République en 1880 et plus tard, avec la même énergie qu'aujourd'hui, quoi qu'il arrive. (*Applaudissements*).

Le conservateur ne veut pas engager son pays au-delà du terme fixé par les pouvoirs du Président et de l'application possible, en 1880, de la clause de révision ; le républicain a la témérité de le faire. (*Bruit*).

Voilà comment le républicain diffère du conservateur, et c'est pourquoi je ne partage pas les opinions du parti qui vous a convoqués C'est également pourquoi je me présente au nom du parti conservateur. Telles sont, Messieurs, mes déclarations au point de vue politique.

Pour ce qui est des services que j'ai rendus, vous les connaîtrez par ma proclamation, par les brochures et circulaires que je vous ai adressées. Vous les connaissez surtout par la récompense exceptionnelle qui m'a été décernée au nom du pays.

Demain vous irez voter sous l'inspiration de votre conscience, sans tenir compte le moins du monde des entraves ou des engagements de la veille. J'ose ajouter, avec confiance, que mon nom figurera sur tous vos bulletins.

Si cette confiance n'est point déçue, laissez-moi vous dire ce que, à votre place, je répondrais, lorsque vos femmes et vos fils, à votre retour dans vos industrieuses montagnes ou dans vos plaines fertiles, vous demanderont avec émotion: Pour qui as-tu voté ?

Pour qui j'ai voté ? J'ai voté pour la science et la vraie politique ! A notre arrivée dans le chef-lieu, nous vîmes les murs de la ville couverts d'une grande affiche, au haut de laquelle on lisait ces mots, en gros caractères : *Science et Patrie.* L'affiche elle-même développait, par des preuves irrécusables, que, si, en 1792, la France a vaincu l'Europe coalisée contre nous, c'est parce que la science avait fourni au courage de nos pères les moyens matériels de combattre et de vaincre ; que si, au contraire, en 1870, la France avait succombé, n'ayant pourtant qu'une nation à combattre, c'est parce que la supériorité scientifique s'était déplacée au profit de l'Allemagne, et cela par l'inertie coupable des gouvernements qui, énervés par la politique dans notre malheureuse France, se sont désintéressés, depuis cinquante ans, des grands travaux de la pensée.

Cette affiche patriotique était signée L. PASTEUR, *membre de l'Institut.* Voilà l'un des candidats pour qui j'ai voté. »

Appuyé sur une vie de labeur incessant, appuyé sur des travaux dont les applications enrichissent la France et dont la notoriété a fait le tour du monde, permettez-moi de pressentir ici que vos femmes et vos fils et le pays tout entier applaudiront à votre vote. (*Marques d'approbation. Bruits divers*).

A la suite de diverses interruptions, M. PASTEUR reprit la parole en ces termes :

On m'accuse d'avoir eu des attaches à la famille impériale, d'avoir reçu de l'argent sur la cassette de l'empereur

et d'avoir passé six mois chez une princesse de la famille impériale. Je vais rétablir les faits. Je fus chargé par le Ministère des Travaux publics de chercher un remède à la maladie des vers à soie, maladie qui faisait perdre chaque année plus de cent millions à la France. Ce remède, grâce à de longues et patientes expériences, je l'ai découvert et je suis allé l'expérimenter en Autriche dans un vaste domaine légué à l'empereur par une de ses parentes. Voilà l'explication des six mois que j'ai passé chez une prétendue princesse de la famille impériale.

Quant à l'argent que j'aurais touché sur la cassette particulière de l'empereur, c'est une infâme calomnie.

Ce que l'on n'a pas dit, c'est que l'empereur est mort en me devant quatre mille francs. Ces quatre mille francs représentaient les frais de mon voyage en Autriche avec ma famille. (*Bruit*).

Après PASTEUR, M. BONDIVENNE demanda la parole pour expliquer que le Sénat étant un corps aristocratique par la nature même des choses..., la place de PASTEUR y était désignée comme savant. M. BONDIVENNE n'était pas orateur ; M. Jules GRÉVY n'eut pas de peine à le déconcerter par quelques interruptions, courtoises d'ailleurs, qui contribuèrent à son insuccès.

M. LELIÈVRE acheva de le mettre tout à fait en déroute :

Je ne viens pas, dit-il, contester la science de M. PASTEUR, mais je pense que l'on s'est mépris en voulant porter au Sénat un candidat que la Science seule recommande. Avant la guerre, le Sénat était composé des illustrations de la Science, des Lettres et des Arts. Cela n'a pas empêché nos désastres. En ce moment surtout, la place d'un savant est à l'Institut et non au Sénat.

Puis, il posa une question collective à MM. PASTEUR et PICARD. Un Comité bonapartiste de Paris avait recommandé leurs candidatures ; sa circulaire, dit

l'orateur, « contient l'expression haute et sans ambages des doctrines de l'appel au Peuple et ne dissimule pas les aspirations de ce parti funeste dont la politique a perdu le Pays.... MM. PASTEUR et PICARD acceptent-ils ce patronage ? »

PASTEUR protesta :

On a abusé de mon nom et j'apprends pour la première fois que le Comité bonapartiste recommande ma canditature. Mais au surplus qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'un Comité bonapartiste patronne un homme qui a rendu des services sous l'Empereur ! Mais, je le répète, on a abusé de mon nom. J'ai eu des relations avec M. THIERS à propos de sciences, pourquoi, l'état de choses changeant, ne me reprocherait-on pas aussi ces relations ?

Décidément, PASTEUR avait tout contre lui ! Il reste encore des lédoniens qui ont assisté à cette réunion ; il faut renoncer à reproduire leur témoignage ; les passions étaient violentes et soulevées ; le nom seul de l'empereur suffisait à faire jaillir les imprécations les moins académiques !

Jules GRÉVY ramena un peu de calme et prononça, après que MM. TAMISIER et THUREL eurent brièvement exposé leur programme, les paroles définitives :

Le Sénat, dit-il en substance, est un instrument indispensable au fonctionnement de la constitution. La Chambre des députés sera républicaine. Si le Sénat est hostile à la République, c'est la marche des affaires entravées, le conflit engagé entre les pouvoirs. et la suite ordinaire des conflits, messieurs, c'est une révolution ou un coup d'état. Aussi le Sénat est-il l'espérance des ennemis de nos institutions, et c'est cette partie de la Constitution qui dans leur pensée servira à détruire la Constitution elle-même. Car, messieurs, la guerre contre la République n'est pas encore finie (*sensation*) : elle commence, si le vote solennel de demain

livre le Sénat à une majorité contraire à nos doctrines. Elle est au contraire rendue pour jamais impossible si nous peuplons le Sénat d'hommes politiques résolus à maintenir le gouvernement du pays par le pays. (*Applaudissements*).

« C'est ce que j'ai dit à M. Pasteur, aujourd'hui, quand il m'a fait honneur de me rendre visite. J'ai reconnu que ses travaux scientifiques et son caractère étaient des titres au respect et à l'estime de tous, et je lui ai exprimé mon regret de n'avoir pas trouvé dans ses opinions politiques une fermeté suffisante. La science a sa place naturelle à l'Institut. Le Sénat est un corps politique : il peut devenir un champ de bataille : ce dont nous avons besoin, c'est de soldats déterminés et sûrs. (*Très bien ! très bien !*) A quiconque veut y entrer, je demande : que voulez-vous y défendre ? Et si l'on ne s'engage qu'à soutenir un homme, ou à faire l'essai d'un régime de quatre années, sans vouloir se lier au-delà, je réponds : cette politique, c'est l'Incertitude, c'est l'Equivoque.

Les monarchistes, ceux que l'étude de l'histoire, tant de révolutions, la vue même de notre situation sociale, n'ont pas amenés à une conclusion précise, à une foi réfléchie et définitive, voudraient en vain offrir leurs irrésolutions comme un titre à représenter les volontés du pays. Et je ne comprend que deux sortes de candidats : les monarchistes qui veulent entrer au Sénat pour détruire nos institutions, les républicains qui veulent entrer au Sénat pour défendre notre gouvernement.

Il était dix heures du soir et il ne restait plus qu'à attendre le lendemain matin pour que se décidât cette élection dont l'issue ne faisait plus de doute pour personne.

Pasteur seul conservait peut-être encore un peu d'espoir, ou du moins il voulut soutenir la lutte jusqu'au bout.

A sept heures du matin, on collait sur les murs de la ville une affiche de lui, dont le titre a encore plusieurs fois servi depuis :

UNE MANŒUVRE DE LA DERNIERE HEURE.

Lons-le-Saunier, 7 heures du matin.

L'imprimerie de la *Sentinelle du Jura* a fait imprimer cette nuit le compte-rendu de la séance d'hier soir au Théâtre. Ce compte rendu non signé et dont on ne m'a point remis une épreuve avant le tirage, malgré les promesses qui m'avaient été faites itérativement par le Directeur de l'imprimerie, vient de paraître. Il renferme, en ce qui me concerne, plusieurs omissions ; mais il y en a une contre laquelle je dois protester immédiatement.

M. Lelièvre a demandé la parole pour lire une circulaire émanant d'un Comité central bonapartiste à Paris, et il a invité M. Pasteur a dire s'il acceptait le patronage de cette circulaire.

Je suis monté aussitôt à la tribune pour répondre à M. Lelièvre. Le compte rendu, imprimé cette nuit par la *Sentinelle*, se borne à dire : « M. Pasteur dit qu'il apprend par la bouche même de M. Lelièvre l'existence de cette circulaire ».

J'ai dit cela et j'ai ajouté : « On a abusé de mon nom · je mets au défi qui que ce soit, dans cette ville ou dehors, de prouver que j'ai jamais eu la moindre relation avec ce Comité. »

Ces paroles significatives, on les a supprimées dans le Compte-rendu.

Quels que soient les auteurs de cette suppression, je proteste hautement contre leurs manœuvres déloyales.

L. Pasteur,

Membre de l'Institut (1).

Rien n'y fit ; et à une heure de l'après-midi, on publiait le résultat suivant du vote qui venait d'avoir lieu :

(1) *Sentinelle du Jura*, 2 février 1876.

Votants : 660.

MM.

TAMISIER, député	446 voix, élu.
THUREL, député...............	445 voix, élu.
Général PICARD.................	183 voix.
BESSON, député	153 voix.
PASTEUR, Membre de l'Institut ...	62 voix.

PASTEUR semble avoir éprouvé quelqu'amertume de son échec : du moins on le dirait à lire la lettre qu'il fit insérer dans la *Sentinelle* du 6 février suivant et que le journal intitule, avec une intention désobligeante bien marquée :

ENCORE UNE LETTRE DE M. PASTEUR.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu reproduire, dans votre numéro du 2 février, l'affiche que j'ai fait placarder pendant le scrutin de dimanche dernier, mais vous faites suivre cette insertion d'une note fort désobligeante où, sous prétexte de défendre votre impartialité qui n'est pas en cause et que je suis le premier à reconnaître, vous ne craignez pas d'être partial à mon égard.

J'ai énoncé, dans cette affiche, deux faits vrais ; le premier qu'il m'a été impossible de revoir l'épreuve de votre compte-rendu de la séance de samedi soir ; le second, que ce compte-rendu a supprimé, dans ce que cela avait de significatif, ma réponse à une des questions qui m'avaient été posées. Vous acceptez l'exactitude parfaite de ces deux assertions puisque vous n'en réfutez aucune, mais, croyez bien que je ne vous impute en quoi que ce soit la partialité de votre compte-rendu. Je sais pertinement que ce n'est pas vous seul qui l'avez rédigée et corrigé.

Loin d'être, comme vous le dites très gratuitement, un effet « de l'irritation d'un candidat malheureux », l'affiche dont il s'agit n'a été que l'expression de mon respect de la vérité. Vous me permettrez d'ajouter, avec la fierté d'un homme qui a conscience des services qu'il a rendus à son pays, que mon échec ne me diminue point, et que mon succès, au contraire, n'eut point été sans honneur pour le département où je suis né.

Usant de mon droit de réponse, je vous prie de vouloir bien publier cette lettre dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L. Pasteur,

Membre de l'Institut.

Et le 27 février, le sculpteur Perraud, ami intime de Pasteur, écrivait à Max Claudet, de Salins :

Pasteur me disait à son retour : quel mensonge que toutes ces élections ! Tout le monde est vendu d'avance. — Il n'a rien de la patience qu'il faut avoir en politique, c'est-à-dire s'attendre à toutes sortes de contradictions...

Si Pasteur avait voulu oublier tous ces incidents et rentrer tout à fait dans le calme du laboratoire, on ne le lui aurait, au surplus, pas permis tout d'abord.

Un incident assez inattendu montre, qu'à Lons-le-Saunier même, on gardait le souvenir d'une victoire dont au fond on n'était pas très fier et qu'on aurait bien voulu justifier davantage encore.

Le 2 novembre 1876, Perraud mourait à Paris, et son ami Pasteur, qui l'avait assisté jusque dans son agonie, prononça à ses obsèques un discours ému; la *Sentinelle du Jura* crut trouver l'occasion désirée :

Le discours prononcé par M. Pasteur, membre de l'Institut et ancien candidat sénatorial dans le Jura, sur

la tombe de Perraud, dans la cérémonie du dimanche 5 novembre, écrit-elle, contenait, les lignes suivantes :

« Cher Perraud, bon et tendre ami, réveille-toi un instant.... On verra pleurer silencieux ceux qui ont ignoré ou méconnu ta gloire, car il est dans notre Jura telles places publiques où s'élèvent des statues faites d'hier, et qui ont été confiées à d'autres mains que les tiennes.

Quoiqu'il soit salutaire de rappeler aux cités qui l'oublient qu'elles ne vivent à travers les âges que par le génie ou la vaillance de quelques-uns de leurs enfants, je veux seulement par l'invocation de ce souvenir qui blessait ta fierté, mieux marquer un des traits de ton caractère et de ta vie.

Ils t'avaient oublié parce que la fortune et le bruit attirent la foule et que tu marchais pauvre, sans autre parure que l'auréole du talent.... »

Nous n'avons pas voulu reproduire ces paroles si blessantes pour notre département, ni les apprécier comme elles doivent l'être, avant de savoir si ce passage serait maintenu par M. Pasteur. Comme la protestation que nous attendions n'est pas venue, nous ne pouvons plus garder le silence sur cette étrange sortie faite par un jurassien contre le Jura.

Nul doute que si notre cher et grand sculpteur « réveillé » par l'invocation de M. Pasteur, eut pu entendre ces paroles, il n'en n'eut profondément souffert...

Nous nous demandons, en conséquence, ce qui a pu porter M. Pasteur à lancer depuis Paris, à ses compatriotes, le reproche d'oubli et d'ingratitude — et sous l'empire de quel sentiment il s'est exprimé sur leur compte avec tant d'amertume.

(*Sentinelle du Jura*, 15 novembre 1876).

Pasteur, informé de ce qu'on lui reprochait, écrivit le 4 décembre 1876, à Max Claudet, qui venait de publier dans la *Sentinelle* une notice sur Perraud :

On vient de m'envoyer le n° du journal où se trouve la seconde partie de votre note ; cette gracieuseté du journal

s'appliquait, non au désir de m'être agréable en me faisant connaître de nouveaux détails sur la vie de notre cher et si regretté compatriote, mais à celui de mettre sous mes yeux quelques lignes fort désobligeantes concernant mon discours aux obsèques de PERRAUD.... Fallait-il donc pour plaire à ces cuistres supprimer une page de la vie de PERRAUD ? Fallait-il taire une de ses douleurs les plus cuisantes qui compte peut être au nombre de celles qui ont abrégé sa vie ?...

Et quelques jours après :

Voulez-vous me rendre un service et nous donner le plaisir de mettre à l'épreuve la sottise des Messieurs de la *Sentinelle du Jura* qui ont été si grossiers à mon endroit dans leur article du 15 novembre ?

Envoyez leur cette note que vous aurez soin de recopier (car ils connaissent peut-être l'écriture de Mme PASTEUR) de votre belle écriture, telle que je vous l'envoie, en leur disant que vous préparez des notes sur leur grand artiste et que peut-être ils seront heureux d'en reproduire une par anticipation... ; s'ils l'insèrent, je me donnerai peut-être le malin plaisir de les féliciter, en leur rappelant ledit article du 15 novembre. Sachons avoir plus de cœur et d'esprit que ces gens-là.

Il s'agissait de cet épisode charmant de la vie de PERRAUD, où se peint, dans toute sa simplicité, l'âme du grand artiste : PERRAUD avait exposé au Salon de 1876 le buste de PASTEUR, ce buste dont la maquette est au Musée de Lons-le-Saunier ; PASTEUR, voulant le remercier, lui avait offert un rouleau d'or que le sculpteur avait refusé tout net ; puis, voyant l'embarrras de son ami :

Puisque vous voulez absolument me donner quelque chose, lui dit-il, en voici l'occasion : j'ai une voisine sans fortune, qui a deux fils. L'aîné est un grand garçon intel-

ligent, qui brûle du désir de travailler et de se livrer à la chimie dont il a commencé un peu l'étude. Donnez-lui les moyens de s'instruire et de n'être plus à la charge de sa mère. Et puis, si vous voulez absolument me laisser un souvenir, je n'ai jamais eu de montre ; donnez-m'en une de cinquante francs et je serai content.

Le protégé de PERRAUD fut placé comme aide-préparateur dans un laboratoire de la Sorbonne et PERRAUD eut un magnifique chronomètre en or, sorti d'une fabrique de Besançon.

La note parut dans un des premiers numéros de janvier de la *Sentinelle du Jura*. Immédiatement après, PASTEUR écrivit au Directeur du journal une lettre datée du 7 janvier 1877, où, après l'avoir remercié très aimablement d'avoir parlé de lui à propos de PERRAUD, il ajoute :

Permettez-moi de vous reprocher d'avoir eu une défaillance comme journaliste, lorsque, le 15 novembre 1876, rendant compte des paroles que j'ai prononcées sur la tombe de notre grand artiste, vous vous êtes étonné que je n'aie pas caché un des traits de l'histoire de la vie de PERRAUD, une de ses douleurs les plus amères, qui compte parmi celles qui ont abrégé ses jours.

Je n'ai pas voulu répondre à l'article si peu mesuré et si peu obligeant pour ma personne et mon caractère. Aujourd'hui, je vous le pardonne, cet article, puisque vous me donnez, avec l'occasion de vous remercier, le plaisir de me remémorer une page inédite de la vie de notre grand sculpteur.

On ne pouvait clore avec plus d'esprit et de cœur une polémique sans gloire et qui avait beaucoup trop duré.

Elle n'eût d'ailleurs plus jamais l'occasion de revivre, à Lons-le-Saunîer du moins. PASTEUR renonça pour

toujours à la politique, encore qu'on l'ait sollicité à deux reprises, paraît-il, d'accepter plus tard une candidature à la Chambre des Députés et au Sénat.

Eût-il tort ou raison ? Moins audacieux que d'autres peut-être, je n'oserais risquer une opinion. Au fond, je suis de l'avis de RENAN, cet autre candidat malheureux au Sénat, qui a dit, je crois : « Il est toujours aisé et le plus souvent très sage d'approuver la Providence quand on ne peut rien changer à ses décisions. »

PASTEUR est entré vivant dans la gloire ; son œuvre dépasse toutes les œuvres humaines ; les polémiques soulevées à son sujet tombent à ses pieds comme une vaine poussière, et c'est presque avec regret que je livre à l'impression ce trop long récit d'une aventure qui fut sans conséquence, et qui aurait pu, peut-être, sans dommage, s'oublier tout à fait.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME, LONS-LE-SAUNIER